

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 octobre 2019

Présent-es:

Membres du comité: Catherine Brendow, Aline Sauter Caillet, Dia Khadam-Al-Jame, Raluca Hartu

Membres APECO: Tracy Monnard

Direction du CO : M. le Directeur, Tobias Lerch

Excusées:

Vérificatrices des comptes: Jolanka Tchamkerten et Laurence Vadas

Ouverture de l'Assemblée générale à 19h30 par la Présidente, Mme Catherine Brendow, en présence du Directeur du C.O., M. Tobias Lerch.

1) Accueil de la Présidente et mot de la Direction du CO

Mme Brendow souhaite la bienvenue aux participant.e.s, les remercie pour leur présence et donne la parole à M. Tobias Lerch.

M. Lerch rappelle que parents et école ont un but commun, à savoir de préparer au mieux les enfants à la suite de leur parcours et d'en faire des citoyen.ne.s à part entière.

Il remercie l'APECO pour les actions menées, en insistant sur le prêt d'habits de ski qu'il estime de grande utilité, aussi bien pour les parents que pour le cycle ; en effet, cela permet à beaucoup d'élèves de skier - certains pour la 1^{ère} fois- dans des conditions vestimentaires adéquates et soulage les familles quant aux dépenses inhérentes aux sorties d'hiver.

Il explique que le projet d'établissement tourne autour de la question du climat scolaire en voulant offrir un environnement d'étude et de travail sûr, respectueux envers les autres élèves et les membres de l'école au sens large (direction, administratif, corps enseignant, personnel technique). En effet, les études montrent que le bien-être a un impact direct sur la réussite scolaire et sur la diminution des comportements à risque.

Le local d'accueil inauguré à la rentrée 2019 ainsi que l'ambitieux projet de rénovation de la cafétéria initié par l'APECO y contribuent entièrement.

M. Lerch mentionne encore différents projets qui ont/auront lieu au sein du C.O. :

- Appuis scolaires, devoirs surveillés, tutorats, appuis ponctuels ou préparation à une orientation promotionnelle (passerelle) introduits à la rentrée 2019,
- Groupe santé / sécurité (présence de profs à l'entrée du bâtiment lors de l'arrivée des élèves le matin et l'après-midi),
- Nomination de délégué.e.s de classe, dont le fonctionnement reste à définir,
- Local d'accueil, avec la collaboration du conseiller social et du RADO,

- Projet « esprit critique » en 9^e, en partenariat avec le RADO ; des interventions pour renforcer l'esprit critique à l'aide des pratiques reconnues (techniques de recherche pour vérifier la source d'une info, analyse des fake news, prise de conscience du libre arbitre) seront proposées aux élèves en 10^e et 11^e,
- Mise en place d'un certain nombre de commissions en lien avec le climat scolaire (santé, développement durable, maîtrise, camp de ski, climat scolaire – délégué.e.s de classe).

Il ajoute qu'en fonction des besoins constatés, des actions de prévention peuvent être mises en place, de manière à toucher la majorité des jeunes (ex. temps d'exposition aux écrans : effets sur le sommeil et l'apprentissage, conséquences d'un manque de sommeil, etc.).

Concernant la disco de l'Escalade, il explique qu'un sondage fait auprès des élèves a montré que très peu d'élèves étaient intéressé.e.s. Un groupe « event » constitué d'élèves de 10^e a pris contact avec la direction afin d'explorer la possibilité de faire des actions (ex. ventes de pâtisseries) en vue de l'organisation de soirées. Leur participation à l'organisation de la disco de l'Escalade est envisagée (soirée par et pour les élèves). M. Lerch précise qu'il apprécie l'esprit d'initiative et la motivation avec lesquels ces élèves réfléchissent aux projets qui leur tiennent à cœur.

2) Approbation du PV de 2018

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présentes.

3) Rapport des activités réalisées en 2018 (budget compris)

Catherine Brendow (présidente) énumère les actions menées par l'APECO depuis l'AG du 13.11.2018 à ce jour :

- COMCOL organisée par la direction du C.O.,
- Séances du DPIG (acteurs sociaux de la commune),
- Séances de la FAPEO (faîtière des APE de l'enseignement obligatoire),
- Séances régulières du comité,
- Gratifieria + Repair café + Repair vélo (ce projet ne sera pas reconduit, éloigné des buts de l'APECO et source de déficit même si elle a rencontré un certain succès en termes de fréquentation),
- Prêt d'habits de ski pour les 10^e,
- Soirée spaghettis pour les 8P (40 inscrits contre 8 en 2017),
- Accueil des parents et animation glacée lors de la journée d'inscription des futurs 9^{es},
- Questionnaires enfants / parents relatif à la cafétéria,
- Présentation de l'APECO et du projet de cafétéria lors des soirées d'information des 9^e, 10^e et 11^e organisées par le C.O., avec apéritif offert aux parents des 9^e.

Aline Sauter Caillet présente l'état des comptes au 31.08.2019 et lit le rapport des vérificatrices des comptes. L'exercice 2018-2019 enregistre une perte de CHF 472.55, alors que les profits se sont montés à CHF 633.45 (CHF 475.00 de cotisations et dons et CHF 158.45

de collecte lors de la Gratifieria). Les grosses dépenses correspondent à l'assurance RC (CHF 210.-), les photocopies (CHF 276.-) et la Gratifieria (facture Péclot 13 de CHF 330.-).

Les comptes 2018-2019 sont acceptés et les vérificatrices (Mmes Jolanka Tchamkerten et Laurence Vadas), remerciées.

Il est proposé de supprimer à l'avenir les bulletins de versement (frais CCP) et renoncer à l'assurance RC. A l'avenir les cotisations devront être réglées par transfert bancaire ou directement en espèces auprès de membres de l'APECO, lors des diverses soirées auxquelles l'association se présente aux parents.

Aline Sauter Caillet vérifiera dans quelle mesure le contrat d'assurance peut être rompu.

4) Projets futurs de l'APECO

Le projet-phare de l'APECO est la rénovation de la cafétéria. Il convient maintenant de préparer un budget détaillé des travaux et de rechercher activement des fonds auprès des communes, notamment.

L'OCBA a été contacté pour nous transmettre les normes de construction/rénovation à respecter. Ces informations sont indispensables en vue de procéder à l'établissement des devis.

M. Lerch propose que l'APECO présente le projet lors de la prochaine COMCOL/instance participative, le 11.11.2019, afin d'ouvrir la discussion sur le financement nécessaire avec les représentant.e.s des communes.

5) Questions et suggestions des parents présents

- **Sécurité**

Dia Khadam-Al-Jame demande s'il serait possible de poser des bandes réfléchissantes en bordure de la rampe d'accès aux portes principales du C.O. En effet, la nuit (donc à partir de 18h en hiver, lorsque le C.O. est encore à disposition des cours d'Ecole&Quartier), ces rampes sont peu visibles et ont été source d'accidents à plusieurs reprises.

M. Lerch se renseignera sur la possibilité d'augmenter la visibilité nocturne de ces rampes.

Raluca Hartu rappelle que l'APEV a demandé de rehausser le mur de séparation situé entre l'av. Adrien-Lachenal et les voies CFF, à la hauteur de l'arrêt de bus et de limiter la vitesse à 30 km/h devant l'école. Pour rappel, un jeune est décédé sur les voies CFF il y a quelques mois en voulant les traverser. La présence importante de jeunes lors de l'attente des TPG peut favoriser les comportements à risques.

Dans le même registre, l'éditorial du Versoix Région d'octobre 2019 intitulé « Enfants de seconde zone » parle des passages pour piétons. Ces derniers sont surélevés devant le collège du Léman alors qu'ils ne font l'objet d'aucun aménagement ni devant l'EVE (patrouilleuse scolaire), ni en bas de la route de Saint-Loup (patrouilleuse scolaire), ni devant le C.O.

Raluca Hartu propose que l'APECO se joigne à la démarche de l'APEV en y ajoutant, notamment, des mesures afin d'améliorer la sécurité routière sur la route de St-Loup (par ex. sécuriser le premier passage piétons se trouvant sur la route de Saint-Loup (en remontant vers le cycle depuis la gare de Versoix) par la pose d'un obstacle sur la chaussée pour ralentir la circulation, mesure complétée par un panneau de limitation de vitesse). M. Lerch suggère d'aborder le sujet avec les autorités durant la prochaine COMCOL, le 11.11. 2019 (sous les Divers) et de solliciter entre temps l'avis et l'appui de la police municipale.

Dia Khadam-Al-Jame s'interroge sur l'existence d'une cellule de crise pour venir en appui aux élèves et aux membres du C.O. (au sens large).

M. Lerch explique que la prise en charge proposée par le DIP ainsi que les bénéficiaires dépendent du type de crise.

- École numérique et éducation au digital

Raluca Hartu demande si le C.O. pourrait proposer aux élèves, en dehors du cadre scolaire, des ateliers / cours / camps sur différents sujets (codage, robotique, etc.).

M. Lerch dit avoir approché des enseignant.e.s pour la mise sur pied d'un cours facultatif mais qu'il a de la difficulté à obtenir des réponses positives (temps de préparation conséquent).

Raluca Hartu demande si le C.O. serait ouvert à faire venir une entreprise (start-up) afin de dispenser de tels cours.

M. Lerche relève que le financement et la validation de l'enseignement doivent se faire au niveau de la direction générale de l'enseignement obligatoire.

Le projet « Graines d'entrepreneurs », établi conjointement entre le DIP et le DDE (département du développement économique), a eu lieu pour la 1^{ère} fois l'année passée au C.O. de la Gradelle. M. Lerch s'en occupait justement. A ce jour, il n'a encore reçu aucune information impliquant que ce projet serait reconduit. Le cas échéant, ce projet sera proposé aux établissements scolaires, lesquels pourront alors s'inscrire.

Il est à noter que la FAMCO (association genevoise des enseignants du cycle d'orientation) a réagi assez négativement à ce projet.

Raluca Hartu demande si l'APECO pourrait utiliser les locaux du C.O. dans le cas où cette dernière décide d'organiser elle-même de tels cours.

M. Lerch explique que le propriétaire et loueur des locaux est l'OCBA. L'OCBA loue les locaux à des tiers à partir de 18h et le week-end (ex. Ecole&Quartier, Ciné Versoix). A son sens, l'APECO devrait aussi pouvoir en bénéficier, mais il conviendra de vérifier cela avec l'OCBA.

- Promotion de l'APECO

Raluca Hartu demande si l'APECO pourrait tenir un stand lors de la soirée du spectacle de l'atelier théâtre, pour se faire connaître.

M. Lerch note que cette soirée est organisée par l'atelier théâtre. A ce titre, cette demande mérite une certaine réflexion.

Hors PV : le groupe « event » pourrait également bénéficier de cette opportunité pour y tenir un stand de pâtisseries/boissons

- « Ateliers jeunes »

Raluca note la réalisation d'« ateliers jeunes » réalisés au C.O. de la Gradelle et soutenus par l'école. Le principe est de permettre aux élèves de 11^e de rencontrer d'ancien.ne.s élèves du C.O. (témoignages des différentes filières).

Dia Khadam-Al-Jame rappelle que l'APECO avait organisé de telles rencontres il y a de cela plusieurs années.

M. Lerch mentionne les événements suivants :

- La « journée des formations » le 14.11.2019 pour les élèves de 11^e. Il y aura apparemment des témoignages d'anciens élèves et des représentant.e.s des filières et des centres de formations professionnelles,
- La soirée OFPC en janvier, à destination des parents et des enfants (office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue),
- La recherche de stages en 10^e et 11^e ; ce sont aux enfants de chercher avec l'aide de leurs parents. Au besoin, la conseillère en orientation peut apporter son aide,
- Entretiens fictifs organisés par Pro Juventute. Les élèves participant.e.s sont sélectionné.e.s en fonction de leur prochain besoin (ex. recherche de place d'apprentissage).

Il serait intéressant de créer un réseau de parents acceptant de recevoir des stagiaires de ce type (10^e et 11^e).

Une idée : mise sur pied d'une « soirée carrières » avec des adultes qui viendraient parler de leur métier.

- Recherche de fonds et sources d'économies

Un membre fait les propositions suivantes :

- Son aide pour la réalisation des photocopies auprès de la FAPEO (économies) et propose de faire une vente de pâtisseries lors de la fête de l'Escalade (recherche de fonds).

Hors PV : le groupe « event » pourrait également bénéficier de cette opportunité pour y tenir un stand de pâtisseries/boissons. L'APECO doit chercher des fonds auprès des parents, pas de leurs enfants,

- Préciser sur les flyers qu'il n'est pas nécessaire d'aller aux réunions de l'APECO pour faire partie de l'association,
- Rendre le prêt d'habits de ski payant pour les non-membres (entre CHF 2.- et CHF 5.-). Cette proposition est refusée par les membres présents, ce prêt étant offert aux élèves. Sa gratuité est dès lors importante. Actuellement, une caution de CHF 20.- est tout de même demandée, puis rendue lors de la restitution du matériel,
- Joindre l'APEV pour le troc des jouets à la fête de la jeunesse, en proposant aux membres la location de places gratuites.

Dia Khadam-Al-Jame rappelle que l'APECO a déjà collaboré avec l'APEV pour la proposition de Cafés de parents. Toutefois, ces conférences attirent moins de monde au C.O. qu'au primaire.

Raluca Hartu note que l'APECO de Budé a organisé une soirée de projection d'un film sur le thème de l'éducation et de l'école.

- Poids des sacs à dos

Raluca Hartu explique que le poids des sacs à dos est une préoccupation récurrente chez de nombreux parents.

Elle demande si une réorganisation des armoires de classes (certaines abritent apparemment des machines à coudre inutilisées – salle 335, sauf erreur) permettrait d'entreposer du matériel des élèves.

D'autre part, à l'aube de l'école numérique, une réflexion pourrait avoir lieu quant à la nécessité que les élèves amènent systématiquement les classeurs entiers et la totalité des livres pour chacun des cours.

Dia Khadam-Al-Jame rappelle que l'APECO avait fait – il y a plusieurs années – une campagne de pesée des sacs. Le résultat était de 10 à 12 kg !

M. Lerch explique que certaines classes sont utilisées par plusieurs enseignant.e.s, ce qui rend difficile l'allocation des espaces (de stockage) existants entre les profs concerné.e.s.

6) Démission et renouvellement du comité

Catherine Brendow démissionne du comité, n'ayant désormais plus d'enfant au C.O.

Les membres du comité la remercient chaleureusement pour son implication et lui offrent un témoignage de leur gratitude.

Le comité 2019-2020 sera composé des membres suivants :

- Raluca Hartu
- Dia Khadam-Al-Jame
- Tracy Monnard
- Aline Sauter Caillet

Au vu du nombre de personnes présentes, il est décidé que les attributions seront faites lors d'un prochain comité.

7) Élection des vérificateurs.rices des comptes

Au vu du nombre de personnes présentes, il est décidé que l'élection des vérificateurs.rices des comptes se fera en cours d'année, par le nouveau comité.

La séance est levée à 22h.

Aline Sauter Caillet - 11.10.2019